La FARIVERNALE nouvelle est arrivée

Bonjour,
vous ne le savez sûrement pas,
le Centre Musical de la Fontaine de l'Ours vient de fermer définitivement.
Donc , nous voilà dans l'obligation de revoir notre copie pour la 27 e Farivernale .
Après maintes recherches , nous pouvons vous proposer une nouvelle formule pour 2027.

L'accueil et les vérifications se feront toujours à Auzet , à l'entrée sud du village, dans le bâtiment communal de l'ancienne brasserie.
A 11h30 départ de la balade vers la station de ski de Montclar (20km).
Le centre de vacances des Clarines , nous accueillera pour le buffet froid et vous pourrez installer vos affaires dans les chambres.
Nouveau départ à 13h30 pour notre traditionnelle Farivernale.
Retour comme d'habitude , avec apéro et repas chaud toujours aux Clarines.

Nous avons négocié pour quelques chambres le vendredi soir.

Mais nous avons de nouveaux impératifs qu'il va falloir respecter pour que la manifestation ait lieu.

- **Les engagements seront définitivement clots le 1er décembre, papiers et règlement par chèque .(virements acceptés , liquide avec restitution du chèque le samedi matin)**
- **Moins de 20 engagés au 1er décembre , nous annulerons la Farivernale, et nous restituerons les chèques.**
- **Il faudra arriver de bonne heure pour pouvoir partir à temps (pour respecter les horaires du centre d'accueil).**
- **Les remorques pourront toujours être stockées à Auzet.**
- **Il y a une douzaine de chambres à 2 places, les autres à 4 ou 6 places. (premiers arrivés/premiers servis)**
- **Le prix de la nuité est de 40€ par personne, draps et petit déjeuner compris.**
- **Les chambres seront libérées dimanche matin pour 10 heures.**
- **Le vendredi soir , pas de repas au centre, mais possibilités à la station ou au bistrot d' Auzet (pour reconnaître le Fanget).**
- **Nous avons modifié nos tarifs pour les engagements (hors couchage) :**
- **200€ véhicules avant 31/12 /1980**
- **210€ véhicules entre 81 et 83**
- **240€ véhicules après le 31/12/83**

En espérant vous voir encore nombreux pour cette 27e Farivernale.

L'association Farigoulette Historique Team (loi 1901), affiliée à la FFVE sous le n° : 805 , organise les 16 et 17 janvier 2027 , une balade appelée

27e FARIVERNALE

Cette balade touristique et sportive vous permettra de parcourir 250 km de petites routes blanches faisant partie des départements des Basses et Hautes Alpes (04 et 05). Le départ se fera à Auzet, à l'ancienne brasserie (entrée sud du village) . Le prix de l'engagement comprend: le buffet froid de samedi midi , les repas du soir , les collations , la plaque de rallye, le road-book et les souvenirs.

PROGRAMME: *samedi 16 janvier 2027*

8h /11h : accueil des participants à l'ancienne brasserie à AUZET
vérifications administratives et techniques
11h30 : départ du prologue
12h : buffet froid à Montclar , centre d'accueil Les Clarines et briefing
13h30 : départ de la première étape
15h00 : collation départ de la deuxième étape
19h00 : collation au Grand Lara, départ de la troisième étape
21h00 : arrivée à MONTCLAR: apéritif, repas, farigoulette.

VEHICULES : **le nombre de véhicules est limité à 40**
date de première mise en circulation : avant le 31 décembre 1986
priorité sera donnée aux véhicules les plus anciens , ou les propulsions.
en cas de véhicule de remplacement, celui-ci devra impérativement.
correspondre aux caractéristiques ci-dessus.

ENGAGEMENT:

Première mise en circulation sur la carte grise	**jusqu'au 31/12/1980**	**200 €**
Première mise en circulation sur la carte grise	**ENTRE le 1/1/1981 et le 31/12/1983**	**210 €**
Première mise en circulation sur la carte grise	**APRES le 31/12/1986**	**240 €**

- remise de 40 € pour les membres du Farigoulette Historique Team à jour de leur cotisation **2026**
- 1 personne supplémentaire: **50 €**
- les engagements ne comportant pas le règlement , les photocopies obligatoires ou n'étant pas remplis ne seront pas pris en compte.
- Les réservations se feront par ordre de réception du dossier complet, **priorité aux véhicules avant 1986, les autres seront en liste d'attente. Vous recevrez la confirmation au fur et à mesure des réceptions.**
- Si au 1er décembre le nombre d'engagés était inférieur à 20, l'association annulerait la manifestation et restituerait les chèques.
- Les chèques seront mis à l'encaissement le **2 décembre 2026.**
- L'annulation de l'engagement par un concurrent après le **2 décembre**, impliquera une retenue de 60 € pour les frais engagés .
- L'organisation se réserve le droit de refuser un engagement , sans donner d'explications.

REGLEMENT:

Art 1: le nombre de participants est volontairement limité.
Art 2: les équipages devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux et préfectoraux. Les infractions relevées par les forces de l'ordre ne seront pas supportées par les organisateurs, mais par les équipages verbalisés.
Art 3: la **FARIVERNALE** est une randonnée touristique basée sur la "**navigation**", sans esprit de compétition, sans prise de temps. Les participants s'engagent à observer les règles de prudence et de courtoisie envers le public, les riverains, les autres participants et les organisateurs.
Art 4: les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du parcours en fonction des circonstances.
Art 5: les automobilistes devront être en règle avec les dispositions légales: carte grise, permis, assurance, contrôle technique, triangle , gilet fluo, **BRUIT...**
Art 6: les éventuels frais de dépannage n'incombent pas à l'organisateur, mais à l'équipage. Toutefois l'entraide et la convivialité seront prioritaires.
Art 7**: un équipement hivernal est obligatoire: pneus cloutés, thermo gommes, chaînes, pelle à neige, lampe de poche...un extincteur est vivement recommandé**
Art 8**: nous sommes obligés d'être intransigeant sur le bruit (Préfecture).**

Suite aux débordements des années précédentes, les contrôles de gendarmerie seront renforcés (vitesse, bruit , alcoolémie)

HEBERGEMENT :

COUCHAGE SAMEDI SOIR aux Clarines

hébergement en chambre de 2 ou 4 places, lit simple, petit déjeuner le dimanche matin, draps fournis (libération des chambres pour dimanche 10 heures)

1 nuitée c'est 1 place **petit déjeuner et draps.**

40 € par personne

il y a plusieurs « Gîtes de France » à Auzet :
http://www.gites-de-france.com/liste-hebergement.html
un gîte de groupe à Verdaches : http://www.gite-flagustelle.com 06 62 16 19 47

FARIGOULETTE HISTORIQUE TEAM
69 chemin de l'école Boreham 04140 AUZET
tel:09 65 23 11 98 et 04 92 36 00 39
piukinen@orange.fr



27e FARIVERNALE 16 et 17 janvier 2027

Bulletin d'engagement à remplir et à renvoyer à : **Farigoulette Historique Team 69 chemin de l'école BOREHAM 04140 AUZET**
accompagné du **règlement** (à l'ordre de Farigoulette Historique Team) et **des photocopies :**

- du permis de conduire du conducteur
- de la carte grise du véhicule engagé , de l'attestation d'assurance, et **du contrôle technique en cours (pour accélérer les vérifications s'il fait froid!)**
- d'une autorisation écrite du propriétaire du véhicule , si celui-ci ne vous appartient pas.

EQUIPAGE	conducteur	coéquipier	passager	**Réservé contrôleur technique**	
nom				veilleuses	
prénom				feux de croisement	
adresse				feux de route	
				feux de stop	
tel				feux de plaque	
portable				feux clignotants	
mail				feux de détresse	
permis n°		**N°**		triangle	
VEHICULE				gilet fluo	
marque				klaxon	
modèle				pneus neige	
date première mise en circulation				chaînes	
				pelle	
immatriculation				extincteur	
date dernier contrôle technique				signature technique signature concurrent	
assurance					
police n°					
couleur principale					

Ne pas remplir les cases en gris. DATE DE RECEPTION DE L'ENGAGEMENT :

27e FARIVERNALE 16 et 17 janvier 2027

			total
Auto immatriculée jusqu'au 31/12/1980		**200,00 €**	
Auto immatriculée entre 1/1/1981 et 31/12/1983		**210,00 €**	
Auto immatriculée après 31/12/1983		**240,00 €**	
membre FHT(moins 40 €)			
passager supplémentaire		**50,00 €**	
nombre de nuités		**40,00€**	
		TOTAL	
Je souhaite payer en liquide oui non			

Ci-joint un chèque global de : ….....à l'ordre de **Farigoulette Historique Team**

Les chèques seront mis à l'encaissement le 2 décembre 2026.

virements bancaires acceptés (rib joint)

paiement en liquide aux vérifications et chèque restitué le jour même (retenue de 50 € en cas de non participation)

Nous, soussignés déclarons:
-respecter les consignes sanitaires en vigueur au jour de la manifestation
-participer de notre propre initiative à la manifestation
-avoir pris connaissance et adhérer, sans réserve et dans son intégralité, au règlement de la manifestation.
-que les renseignements concernant le véhicule inscrit sont rigoureusement exacts.
-renoncer à tous les recours envers l'association Farigoulette Historique Team, les organisateurs et participants de la manifestation,ainsi qu'envers les concurrents, pour tous dommages que nous subirions au cours de la manifestation.
-respecter scrupuleusement le code de la route tout au long de la manifestation, et en particulier la législation sur les excès de vitesse, l'alcoolémie au volant, le bruit...
-respecter les organisateurs, les participants , les **riverains** et les autres concurrents.
-adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation.
Nous certifions sur l'honneur l'exactitude de ces déclarations:

fait à:..... le.....

signature du conducteur: signature du coéquipier: signature des passagers

pour un mineur, nom et qualité du représentant légal:

